

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Sommaire décisionnel

Identification		Numéro de dossier : 1216634001
Unité administrative responsable	Service des technologies de l'information , Direction sécurité publique et justice , Division processus judiciaire	
Niveau décisionnel	Conseil d'agglomération	Au plus tard le 2021-06-02
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas	
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Cour municipale	
Projet	-	
Objet	Accorder un contrat à la firme Fujitsu Conseil (Canada) inc. pour l'acquisition d'une solution d'affaires pour un système intégré des opérations de la cour municipale du Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal, pour une période de sept (7) ans, soit du 17 juin 2021 au 16 juin 2028, avec une option de prolongation de trente-six (36) mois, pour une somme maximale de 20 859 436,14 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (19-17669) - (étape 1 : 5 soumissionnaires/ 5 conformes - étape 2 : 3 soumissionnaires/ 2 conformes.) / Autoriser un virement budgétaire de 58 400 \$ en 2021 en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des TI pour les années 2022 à 2027 pour les montants indiqués au sommaire décisionnel et récurrent à compter de 2027.	

Contenu

Contexte

La Ville de Montréal s'est dotée d'une vision pour les dix prochaines années, Montréal 2030, afin d'affronter les défis d'aujourd'hui et de mieux se préparer à ceux de demain. Les efforts mis en place par le Service des TI s'inscrivent directement dans cette lignée.

La vision du Service des TI consiste à utiliser la technologie comme levier de la performance de la Ville. Son rôle est d'assurer le maintien et le soutien de la modernisation des services technologiques clés de la Ville. Pour ce faire, le Service des TI offre un appui aux unités de la Ville au niveau des initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

Créée le 30 août 1851, la Cour est l'instance judiciaire la plus importante, en termes de volume de dossiers traités, au Canada. Depuis le 1er janvier 2002, elle exerce ses compétences sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal et dessert présentement la Ville et ses 19 arrondissements ainsi que quatorze autres villes liées de l'agglomération de Montréal. La Cour exerce sa compétence en matière civile, pénale et criminelle. Elle déploie ses activités à son chef-lieu établi au 775, rue Gosford, ainsi que dans quatre points de service répartis sur le territoire de sa juridiction. Chaque année, plus de 2 000 000 dossiers sont traités par l'administration de la justice municipale montréalaise dont 1 200 000 constats d'infraction de stationnement. La Cour dispose de 22 salles d'audience au total et elle porte annuellement aux rôles d'audiences environ 250 000 dossiers, dont plus de 70 000 en matière criminelle. La Cour accueille au sein de ses comptoirs de service près de 330 000 clients et traite plus de 200 000 appels téléphoniques. Au-delà du traitement des dossiers, l'administration de la justice municipale est là pour

assurer la tenue des audiences. Près de 30 juges président celles-ci, ils sont appuyés dans leur fonction par la Direction des services judiciaires et travaillent avec de multiples parties prenantes: les avocats de pratique publique ou privée, les procureurs de la Direction des poursuites pénales et criminelles, les agents des corps policiers, les intervenants sociaux et les inspecteurs municipaux.

La Cour est dotée de systèmes informatiques qui ont atteint la fin de leur durée de vie utile et la désuétude de ceux-ci ne permet plus à l'organisation de bénéficier de la flexibilité nécessaire pour suivre le rythme requis par une organisation moderne et numérique.

L'investissement pour moderniser les outils informatiques de la Cour est nécessaire pour la mise en œuvre d'une plateforme numérique pouvant s'adapter aux divers processus de l'architecture d'affaires.

Dans ce contexte, le Service des TI a lancé, l'appel d'offres public n° 19-17669, en utilisant le mode d'adjudication avec grille de pondération incluant le prix (système à une enveloppe) avec discussions et négociations - articles 573.1.0.5 à 573.1.0.12 LCV . Cet appel d'offres public a été publié sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SÉAO), ainsi que dans un grand quotidien.

Étant donné la complexité du besoin auquel devait répondre cet appel d'offres et du marché, c'est le mode de sollicitation à une enveloppe avec discussions et négociations (grille de pondération incluant le prix) qui a été retenu. Ce dernier suit un processus qui se déroule en deux étapes :

- **Première étape - Étape 1 :**

- Demande de soumissions initiales suivie de discussions individuelles avec chacun des soumissionnaires admissibles et conformes destinées à préciser le projet sur le plan technique ou financier et à permettre à la Ville d'inviter ceux-ci à soumettre une soumission finale afin de tenir compte du résultat des discussions.

- **Deuxième étape - Étape 2 :**

- Demande de soumissions finales qui peut être suivie de négociations avec le soumissionnaire qui a obtenu le meilleur pointage.

Ce mode de sollicitation permet aux municipalités d'apprécier de façon éclairée les soumissions de l'étape 1 reçues et de réduire les incompréhensions et les zones grises afin d'augmenter la probabilité d'obtenir des soumissions à l'étape 2 qui répondent le mieux possible aux besoins de la Ville.

Ce processus permet également de clarifier les attentes et les obligations contractuelles entre les deux parties et ainsi, faciliter la gestion du contrat par la suite. Les critères établis par la Ville pour recourir à ce mode de sollicitation sont :

- la complexité des dossiers;
- la possibilité de faire appel à des technologies nouvelles ou méconnues;
- la nécessité d'apporter des précisions sur le plan technique ou financier.

La période de discussions entre les représentants de la Ville et chacun des soumissionnaires admissibles et conformes lors de l'étape 1 de l'appel d'offres est d'une durée maximale de six (6) mois. Seuls les soumissionnaires ayant participé aux discussions sont admissibles à déposer une soumission à l'étape 2. Cette étape peut être suivie de négociations avec le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage.

Les parties peuvent négocier toute disposition requise pour en arriver à la conclusion du contrat, en préservant les éléments fondamentaux des demandes de soumission de l'étape 1 et de l'étape 2 ainsi que de la soumission.

Étape 1 de l'appel d'offres 19-17669

La publication a eu lieu dans le Journal de Montréal en date du 11 décembre 2019 et l'ouverture a été faite le 22 juillet 2020. Un délai de 105 jours a été initialement accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leur soumission, mais compte tenu du dernier report de date publié en date du 5 juin

2020 à l'addenda 12, la durée réelle de la période d'appel d'offres à l'étape 1 était de 223 jours.

Au total seize (16) addenda ont été publiés aux dates suivantes :

# Addenda	Date d'émission	Portée	Impact sur les prix
1	6 janvier 2020	Rappel aux soumissionnaires des règlements sur la gestion contractuelle.	Non
2	24 janvier 2020	Précisions suite à des questions techniques et modification apportée au Devis Technique.	Non
3	6 février 2020	Précisions suite à des questions techniques et administratives et modification apportée à l'Annexe 2-3-4.	Non
4	27 février 2020	Report de la date d'ouverture au 30 avril 2020, et modification au Contrat.	Non
5	3 mars 2020	Précisions suite à des questions techniques.	Non
6	20 mars 2020	Report de la date d'ouverture au 2 juillet 2020.	Non
7	21 avril 2020	Modification au Devis Technique et au Bordereau de Prix. Précisions suite à des questions techniques.	Oui
8	27 avril 2020	Précisions suite à des questions techniques, modification apportée à l'Annexe 2-3-4.	Non
9	4 mai 2020	Modification au Règlement sur la Gestion Contractuelle de la Régie, et les précisions suite à des questions administratives.	Non
10	15 mai 2020	Précisions suite à des questions administratives.	Non
11	26 mai 2020	Précisions suite à une question technique.	Non
12	5 juin 2020	Report de la date d'ouverture au 22 juillet 2020, modification apportée de la Régie et précisions suite à des questions techniques et administratives.	Non
13	9 juin 2020	Précisions suite à des questions techniques.	Non
14	11 juin 2020	Modifications administratives et précisions suite à des questions techniques.	Non
15	22 juin 2020	Précisions suite à des questions techniques et administratives.	Non
16	25 juin 2020	Précisions suite à une question technique.	Non

Le nombre d'addenda s'explique notamment par des précisions techniques et administratives.

La Ville a reçu cinq (5) offres, toutes étant déclarées conformes tant administrativement que techniquement. La durée de la validité des soumissions était de 270 jours calendrier suivant l'ouverture.

Des discussions avec les soumissionnaires se sont échelonnées du 9 novembre 2020 au 19 janvier 2021.

Étape 2 de l'appel d'offres 19-17669

La publication a eu lieu dans le Journal de Montréal en date du 1er mars 2021 et l'ouverture a été faite le 15 avril 2021. Un délai de 36 jours a été initialement accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leur soumission, mais compte tenu du report de date publié en date du 18 mars 2021 à l'addenda 2, la durée réelle de la période d'appel d'offres à l'étape 2 était de 44 jours.

Au total sept (7) addenda ont été publiés aux dates suivantes :

# Addenda	Date d'émission	Portée	Impact sur les prix
1	5 mars 2021	Précisions suite à des questions techniques et administratives.	Non
2	18 mars 2021	Report de la date d'ouverture au 15 avril 2021, précisions suite à des questions techniques et administratives.	Non
3	22 mars 201	Précisions suite à des questions techniques et administratives. Modification au Bordereau de Prix, Devis Technique, à la Régie et au Contrat.	Oui
4	26 mars 2021	Modification à la Régie et au Contrat. Précisions suite à des questions techniques et administratives.	Non
5	31 mars 2021	Précisions suite à des questions techniques et administratives. Modifications à la Régie au Contrat, au Bordereau de Prix et au Devis Technique.	Oui
6	8 avril 2021	Précisions suite à des questions techniques et administratives. Modification à l'Annexe 2-3-4 et au Devis Technique.	Non
7	9 avril 2021	Précisions suite à des questions techniques et administratives.	Non

Le nombre d'addenda s'explique notamment par des précisions techniques et administratives.

La Ville a reçu trois (3) offres, 2 étant déclarées conformes tant administrativement que techniquement. La durée de la validité des soumissions était de 270 jours calendrier suivant l'ouverture.

Une période de négociation avec le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage s'est échelonnée du 11 mai 2021 au 13 mai 2021.

Le rapport du responsable des discussions et négociations ainsi que le rapport du secrétaire du comité de sélection, accompagnés des procès-verbaux d'ouverture des soumissions de chacune des étapes, sont déposés en pièces jointes dans l'Intervention du Service de l'approvisionnement.

La durée du cheminement du dossier s'explique notamment par le recours au nouveau mode de sollicitation avec discussions et négociations.

Le présent dossier vise à accorder un contrat à la firme Fujitsu Conseil (Canada) inc. pour l'acquisition d'une solution d'affaires pour un système intégré des opérations de la cour municipale du Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal, pour une période de sept (7) ans, soit du 17 juin 2021 au 16 juin 2028, avec une option de prolongation de trente-six (36) mois, pour une somme maximale de 20 859 436,14 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (19-17669) - (étape 1 : 5 soumissionnaires/ 5 conformes - étape 2 : 3 soumissionnaires/ 2 conformes.) / Autoriser un virement budgétaire de 58 400 \$ au net en 2021 en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des TI pour les années 2022 à 2027 pour les montants indiqués au sommaire décisionnel et récurrent à compter de 2027.

Décision(s) antérieure(s)

DA196634001 - 4 décembre 2019 - Approuver la grille d'évaluation des soumissionnaires dans le cadre de l'appel d'offres public no 19-17669 pour l'acquisition d'une solution d'affaires pour un système intégré des opérations de la cour municipale du Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal.

Description

Le présent dossier concerne un (1) lot et la nature du service se décline comme suit :

- mettre en place les outils répondant aux besoins énoncés au devis technique;
- assurer la qualité des livrables et le respect des spécifications fonctionnelles et techniques énoncés au devis technique;
- faire la configuration et la paramétrisation de la solution et les développements informatiques;
- faire la conversion des données informatiques existantes et assurer leur intégration dans la nouvelle solution;
- mettre en place les interfaces et faire l'intégration avec les systèmes applicatifs périphériques de la Ville lorsque nécessaire;
- mettre en place les interfaces et faire l'intégration avec les systèmes des partenaires;
- former les formateurs de la Ville;
- assurer le déploiement complet de la solution technologique;
- soutenir et maintenir la solution.

Ce contrat comporte une clause de prolongation de trente-six (36) mois à la discrétion de la Ville.

Justification

À l'étape 1, sur un total de trente-trois (33) preneurs du cahier des charges, cinq (5) preneurs (15%) ont déposé une soumission.

À l'étape 2, trois (3) firmes ont déposé des offres sur un potentiel de cinq (5) pour un taux de réponse de 60%. Les deux (2) firmes qui n'ont pas déposé d'offres ont transmis un avis de désistement au Service de l'approvisionnement.

Les raisons de désistements invoquées sont :

- une (1) firme stipule que la demande de soumissions de la Ville leur paraissait restrictive du fait, qu'en cas de contradiction entre une condition des documents d'appel d'offres et une condition contractuelle proposée par le soumissionnaire, la condition des documents d'appel d'offres a préséance.
- une (1) firme mentionne que la demande ne se situe pas dans leur secteur d'activités.

L'évaluation des soumissions a été effectuée selon une grille de pondération et des critères d'évaluation préalablement approuvés par la direction du Service de l'approvisionnement en date du 4 décembre 2019 (DA 196634001).

Les propositions se déclinent comme suit :

SOUMISSIONS CONFORMES	NOTE	PRIX SOUMIS (taxes incluses)	AUTRES (Contingences + variation de quantités) (taxes incluses)	TOTAL (taxes incluses)
Fujitsu Conseil (Canada) inc.	80	20 859 436,14 \$		20 859 436,14
PG Solutions	63,54	37 154 378,56 \$		37 154 378,56
Dernière estimation réalisée				18 833 231, 76
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (<i>l'adjudicataire – estimation</i>)				2 026 204,38
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) (<i>(l'adjudicataire – estimation) / estimation</i>) x 100				10,76
Écart entre celui ayant obtenu la 2 ^{ème} meilleure note et l'adjudicataire (\$)				16 294 942,42

acceptation finale)									
Dépenses au budget de fonctionnement (BF) :	63 887,04\$	510 527,91 \$	1 167 006,15 \$	1 946 795,75 \$	2 554 498,09 \$	2 526 171,56 \$	2 404 947,97 \$	1 206 844,05 \$	12 380 678,52 \$
• Licences d'utilisation; • Hébergement et stockage • Soutien et maintenance • Signature numérique • Services professionnels sur mandat (après acceptation finale)									
Total (PDI+BF) - Taxes incluses	1 245 452,18\$	3 101 904,25\$	3 603 963,98\$	3 771 962,65 \$	2 998 189,50 \$	2 526 171,56 \$	2 404 947,97 \$	1 206 844,05 \$	20 859 436, 14 \$

Dépenses capitalisables (PDI) :

La dépense de 8 478 757,62 \$, taxes incluses (7 742 235,84 \$ net de taxes), sera imputée au PDI 2021-2030 du Service des TI au projet 70025 - Cour municipale numérique, et financée par le règlement d'emprunt de compétence d'agglomération RCG 20-032.

Dépenses non capitalisables (BF) :

La dépense maximale de 12 380 678,52 \$, taxes incluses (11 305 209,71 \$ net de taxes), pour les sept (7) premières années sera imputée au budget de fonctionnement du Service des TI.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération, puisqu'elle concerne la cour municipale qui est de compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

Cette dépense sera financée par un virement budgétaire de 58 400 \$ en 2021 en provenance des dépenses contingentes de compétence d'agglomération vers le Service des TI et par les ajustements à la base budgétaire des années suivantes :

2022	2023	2024	2025	2026	2027 récurrent
466 200 \$	1 065 700 \$	1 777 700 \$	2 332 600 \$	2 306 800 \$	2 196 100 \$

À compter de 2026 les bénéfices anticipés suite à la mise en place du nouveau système surpassent les dépenses non capitalisables requises.

Estimation de l'option de prolongation du contrat :

Le présent contrat pourrait bénéficier d'une (1) option de prolongation de trente-six (36) mois, pour une somme totale de 7 349 409,30 \$, taxes incluses.

Développement durable

Ne s'applique pas.

Impact(s) majeur(s)

L'acquisition d'un système intégré des opérations de la cour municipale du Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal permet de gérer l'information judiciaire et le volet logistique d'une cour de justice en temps réel, de manière fiable, sécuritaire et plus performante.

Cette modernisation contribuera notamment à :

- gérer de manière entièrement numérique les dossiers;
- améliorer l'accessibilité à la justice en simplifiant l'accès aux services;
- fournir une information juridique exacte, précise et disponible en temps réel;
- réduire substantiellement les erreurs et les activités ayant peu de valeur ajoutée liées à la manipulation du papier;
- assurer l'instantanéité de la mise à jour de l'information judiciaire qui contribue au maintien de la sécurité des citoyens;
- permettre des audiences sans papier;
- assurer, de manière sécuritaire et en garantissant son intégrité, la circulation numérique de l'information entre les différents intervenants du système de justice;
- se doter d'indicateurs de performance, de statistiques et de tableaux de bord afin de connaître le statut détaillé de l'organisation et de ses activités à tout moment.

Impact(s) lié(s) à la COVID-19

Ne s'applique pas.

Opération(s) de communication

Ne s'applique pas.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Le calendrier des étapes subséquentes se résume comme suit :

- Présentation du dossier au comité exécutif : 26 mai 2021;
- Étude du dossier par la Commission permanente sur l'examen des contrats : 2 juin 2021;
- Retour du dossier au CE : 9 juin 2021;
- Approbation du dossier par le CM : 14 juin 2021;
- Approbation du dossier par le CG : 17 juin 2021.

Échéancier initial de réalisation du projet

Début: 2021-06-17

Fin: 2028-06-16

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Validation

Intervenant	Sens de l'intervention
Autre intervenant	Sens de l'intervention

Parties prenantes Guy PICARD	Services Service des affaires juridiques
Guy PICARD, 13 mai 2021	

Responsable du dossier

Lucia DELLA SALA
Conseiller(ere) analyse - controle de gestion

Tél. : 514-868-3912

Télécop. :

Endossé par:

Réjean GAGNÉ
Chef de division TI - Processus judiciaire

Tél. : 438-398-1785

Télécop. :

Date d'endossement : 2021-05-11

Approbation du Directeur de direction

Gervais THIBAUT
Directeur - Solutions d'affaires sécurité
publique et justice

Tél. : 514-880-9577

Approuvé le : 2021-05-14 09:25

Approbation du Directeur de service

Richard GRENIER
Directeur du service des technologies de l'information

Tél. : 438-998-2829

Approuvé le : 2021-05-14 11:07

Numéro de dossier : 1216634001